

Cfdt:

**LA CFDT FONCIA ALERTE SUR LA
DEGRADATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

DEPLOIEMENT MILLENIUM

REORGANISATION DES SERVICES

TURN OVER, DEMISSIONS, CHARGE DE TRAVAIL

**PROTÉGER VOS
CONDITIONS DE TRAVAIL,
LA CFDT AGIT POUR VOUS !**

SUIVEZ L'ENSEMBLE DE NOTRE ANALYSE

Accédez



PROTÉGER ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL LA CFDT AUPRÈS DE VOUS



Depuis quelques années, les conditions de travail sont de plus en plus difficiles au gré de tous les nouveaux projets qui ont vu le jour. Pression commerciale, voire managériale, stress du résultat, postes vacants, turn-over, démissions, surcharge de travail, burn-out, arrêts maladie, multiplication des tâches, travail en open-space, manque de formation, d'accompagnement, le manque de reconnaissance... sont votre lot commun.

MILLENIUM : Une intelligence Artificielle qui ne dit pas son nom... La solution à tout ?

Depuis 2019, le groupe EMERIA dont FONCIA est une filiale, innove et révolutionne le métier de l'administrateur de biens, intitulé **Millenium**. Ce projet a mobilisé 110 personnes pour un coût estimé à ...60 millions d'euros ! **Millénium** au service du client, et de l'humain (dixit la Direction), automatisera les tâches chronophages et peu valorisantes exécutées par certains profils de postes actuellement dans l'entreprise

TURN OVER, DÉMISSIONS, SURCHARGE DE TRAVAIL

Avec un taux de turn over national de 30% en 2022, les élus **CFDT** constatent, sur le terrain, une accélération des démissions sur certaines métropoles atteignant jusqu'à 49%. Ceci traduit des conditions de travail dégradées, surcharge de travail accentuée par cette restructuration interne, une adaptation trop brutale avec un logiciel non encore aboutit et non stable, ce qui accroît le stress au travail et les risques psychosociaux.

La CFDT demande des actions !!

La **CFDT** reste en **ALERTE** sur :

- ⇒ Les impacts de l'IA sur les effectifs,
- ⇒ L'engagement de la direction sur l'obligation de reclassement
- ⇒ La mise en place d'un accompagnement adapté pour celles et ceux dont l'activité ou le métier viendraient à disparaître

La **CFDT** demande :

- ⇒ L'évaluation de la charge réelle de travail afin d'adapter les effectifs
- ⇒ Une politique d'embauche attractive et volontariste
- ⇒ Le respect de l'équilibre vie privée/vie professionnelle en encadrant notamment l'usage des outils numériques
- ⇒ Le paiement des heures supplémentaires réalisées
- ⇒ L'attribution des objectifs atteignables et adaptés au temps de travail

La **CFDT** réclame l'application :

TELETRAVAIL : Respect de l'Accord télétravail et mutualisation des heures sur l'année avec le 3ème jour possible basé sur le volontariat

COMPTE EPARGNE TEMPS UNIVERSEL (CETU) :

- ⇒ Cumul des droits au congé et report
- ⇒ Cumul des RTT non pris et des heures supplémentaires
- ⇒ Compte à créditer et récupération en temps ou monétaire.

REORGANISATION DES SERVICES; mutations, changement de profil de postes, nouvelles tâches, nouveaux métiers

Cette digitalisation conduit à une restructuration en profondeur et un bouleversement des méthodes de travail qui pourraient entraîner :

- **La transformation des métiers et des profils de poste ; tâches supplémentaires non rémunérées ne correspondant pas au profil du salarié, absence d'avenant au CT (ex gestionnaire loc avec EDL d'entrée).**
- **Compression de la masse salariale, diminution et/ ou disparition de certains métiers, transfert de compétences vers ML ou vers des Centres spécialisés (Pôles clients, travaux., sinistres.)** ex : front office (hôtesses accueil physique, flux), assistantes copropriété, aides comptables, VRP loc